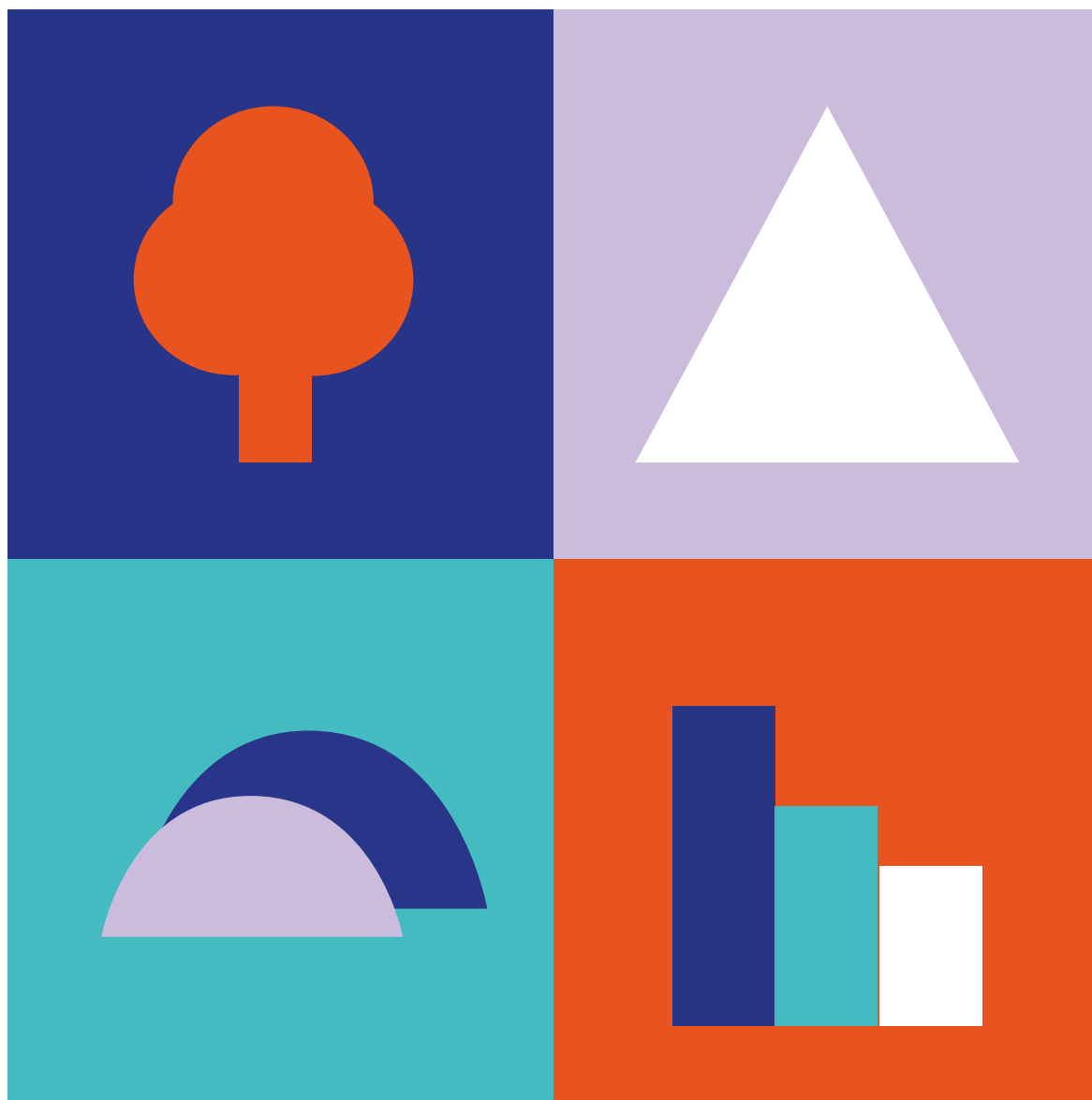


Catalyseur de la rénovation énergétique de votre patrimoine



Vous souhaitez vous lancer dans la rénovation énergétique de vos bâtiments publics ? ACTEE, acteur majeur de la rénovation énergétique, vous aide à construire dès aujourd'hui des fondations solides pour vos travaux de demain.

En tant que programme CEE* co-porté par la FNCCR, ACTEE est entièrement dédié à l'accompagnement et au financement des collectivités françaises dans leur effort de transition énergétique.

* Certificats d'Economie d'Energie

Un seul interlocuteur, de multiples services

Choisir ACTEE, c'est bénéficier de **ressources humaines**, financières, techniques et juridiques solides en vue de votre futur projet de rénovation. Parmi lesquels :

- un accompagnement humain permanent
- un apport direct de financements
- des outils d'aide à la décision avant travaux
- un accès gratuit à des ressources en ligne
- un soutien au travers d'une animation territoriale partenariale

Filiale de la FNCCR avec ses activités propres, ACTEE est destiné à toutes les collectivités, en France métropolitaine et dans les DOM, quelle que soit leur taille. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et administratifs (EPA, CCAS, CREPS, SDIS, EHPAD), les entreprises locales publiques, agences d'ingénierie territoriales et syndicats d'énergie peuvent également en bénéficier.

“

La mutualisation a permis aux différents territoires de se réunir et d'engager ensemble ce que chacun n'aurait pas pu faire seul.

Charles Antoine Chavier,
Directeur général adjoint du SIEDS.

”

Acteur majeur des synergies territoriales

À l'écoute des collectivités, ACTEE est un programme complet et unique qui massifie la rénovation énergétique des collectivités territoriales grâce à la mutualisation des savoirs, et en renforçant l'animation locale entre les acteurs publics de la rénovation énergétique tertiaire.

Notre soutien à la recherche

Nous finançons dix thèses universitaires CIFRE* en sciences humaines et sociales sur la rénovation énergétique du bâti public. En animant le réseau des chercheurs et en publiant les avancées dans notre centre de ressources, nous mutualisons les savoirs au service de la transition écologique.

* Dispositif des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche, encadré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de Recherche et de l'Innovation (MESRI) et gérées par l'ANTR.

”

Le concours ACTEE CUBE Ecole a vraiment influencé ma manière d'enseigner avec mes élèves. On ne peut plus se contenter d'enseigner le français et les mathématiques de façon traditionnelle. Il faut s'ouvrir à des questions telles que l'écologie, c'est primordial.

Victor Lafarge, enseignant à l'école Victor Hugo de Clermont Ferrand.

”

“

Le programme ACTEE est essentiel pour l'avenir de la population. Il faut une cohérence dans toutes les actions pour des effets rapides au plus près de nos citoyens.

Pierre Bureau, Vice-président de l'Agglo2B.

”

Préparer la rénovation de votre patrimoine bâti avec ACTEE : un pari gagnant

Vous réaliserez des économies financières



Vous réduisez la facture énergétique de votre territoire et permettez à long terme de réduire les charges de votre collectivité grâce à une meilleure gestion énergétique

Vous préserverez votre patrimoine



En adoptant des solutions innovantes qui améliorent le confort de vos usagers, vous faites de votre territoire, un acteur résilient face au changement climatique et attentif à la qualité de vie des habitants

Vous réduirez vos émissions de CO2



En réalisant des actions d'efficacité énergétique, vous impactez directement votre bilan carbone et relevez les enjeux environnementaux face aux défis climatiques

Vous valoriserez votre territoire



Vos résultats en matière de transition énergétique sont rendus visibles. Votre exemplarité contribue à l'attractivité de votre territoire

Le fonds CHÊNE, votre principal outil de financement

Pour une stratégie globale de votre rénovation énergétique, notre fonds CHÊNE finance 5 champs d'action :

- les postes d'économies de flux
- les outils de suivi et de mesure des consommations énergétiques
- les études techniques et financières pour la faisabilité des travaux
- les études de Maîtrise d'Œuvre
- les prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Un jury national, composé de représentants du Ministère, de l'ADEME et d'associations d'élus, attribue les fonds aux collectivités candidates plusieurs fois par an.



Ambassadeurs de la transition énergétique

ACTEE anime le premier réseau national d'experts de la rénovation énergétique auprès des collectivités.

Leurs missions ? Répondre aux enjeux réglementaires, réaliser des économies énergétiques et financières, mobiliser les dispositifs d'aides afin de contribuer à l'attractivité et à la préservation de votre territoire.

Modalités d'inscription

Nous vous accompagnons dans le montage de votre candidature. Avant tout dépôt de dossier, prenez contact avec votre correspondant régional en nous écrivant à actee@fnccr.asso.fr

■ Des candidatures communes privilégiées

Nous vous mettons en relation avec d'autres collectivités afin de fédérer les territoires, mutualiser les services et réaliser des économies.

■ Cofinancements

Cumulez une aide financière ACTEE avec d'autres subventions publiques (DSIL, Banque des Territoires, DETR, FEDER) jusqu'à 80% du coût total de votre action.

■ L'accessibilité à tous nos programmes

Candidatez simultanément au fond CHÊNE et aux différents dispositifs financiers d'ACTEE pour toutes actions distinctes.

Des solutions adaptées à chacune de vos problématiques

Vous avez des besoins spécifiques pour vos différentes infrastructures ?

Nous vous proposons des soutiens opérationnels et financiers dans les trois domaines suivants :



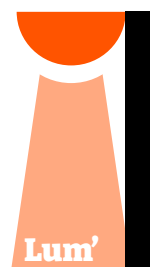
ACTEE

Accompagne l'effacement et la flexibilité de vos consommations électriques et vous permet d'échanger avec les fournisseurs et agrégateurs d'énergie sur une plateforme dédiée.



PENSÉE

Soutient la rénovation énergétique de vos établissements publics de santé.



ACTEE

Accompagne la rénovation énergétique de votre parc d'éclairage public.

Des ressources indispensables à votre réussite et gratuitement accessibles

Créé par notre réseau d'économistes de flux et nos experts en rénovation énergétique, notre centre de ressources techniques, financières et juridiques en ligne met à votre disposition fiches pratiques, guides, cahiers des charges, études et webinaires pour vous aider à monter en compétences et à prendre des décisions éclairées.



Accédez à notre centre de ressources en ligne



Encourager vos premiers pas vers la sobriété énergétique

Afin de valoriser son impact, trop souvent sous-estimé, ACTEE promeut la sobriété énergétique de manière ludique et concrète. Mobilisant élus, agents communaux et établissements scolaires autour des éco-gestes quotidiens, nous vous aidons à réduire la consommation d'énergie de vos bâtiments.



Sensibiliser au plus jeune âge

En collaboration avec les collectivités, notre programme offre aux élèves des écoles primaires, une éducation durable pour en faire des citoyens responsables, ambassadeurs de la sobriété énergétique.

ACTEE CUBE Challenger les municipalités

ACTEE finance trois compétitions nationales pour réaliser des économies d'énergie sans travaux : CUBE Écoles, CUBE S pour les collèges et lycées, et CUBE Ville pour les bâtiments publics. Grâce au soutien de nos partenaires, le Cerema et l'IFPEB notamment, vous bénéficiez d'un accompagnement dédié et d'outils de suivi performants pour mesurer vos progrès.

La rénovation énergétique à votre portée

Notre accompagnement personnalisé vous aide à préparer la transition énergétique de votre patrimoine bâti dans les meilleures conditions.

Une accessibilité étendue à tous

Filiale de la FNCCR avec ses activités propres, ACTEE est destiné à toutes les collectivités, en France métropolitaine et dans les DROM, quelle que soit leur taille. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et administratifs (EPA, CCAS, CREPS, SDIS, EHPAD), les syndicats d'énergie, les entreprises locales publiques, ALEC et agences d'ingénierie territoriales peuvent également en bénéficier.

La FNCCR, 90 ans d'expertise

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies offre à ses adhérents un appui technique, administratif, financier et humain pour organiser leurs services publics locaux en réseau : énergie, numérique, déchets, cycle de l'eau. Valorisant la cohérence nationale, la FNCCR veille à la coopération intercommunale et facilite les partages d'expériences.

ACT'EE | Co-porté par la FNCCR

ACTEE (SASU FNCCR), siège social : 20, bd de Latour-Maubourg, 75007 Paris
Bureaux : 19, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris
Numéro Siret : 97865712000017, Numéro APE : 7112B
Guillaume Perrin, Directeur SASU FNCCR



Rendez-vous sur notre site



Suivez-nous sur LinkedIn

En partenariat avec



Contactez-nous

SASU FNCCR, 19 rue Cognac Jay, 75007 Paris

Ecrivez-nous à actee@fnccr.asso.fr

Appelez-nous au 01 83 755 355

programme-cee-actee.fr

